

Édition spéciale féministe

Textes par le comité de la condition des femmes (CCF) du SEPI



ÉDITO | UNE NOUVELLE RONDE DE NÉGOCIATION

L'AVENIR EST FÉMINISTE !

Une nouvelle ronde de négociation s'est amorcée récemment avec la consultation électronique de toutes les personnes membres de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE). Sont en cours, les travaux entourant l'élaboration de notre cahier de demandes qui sera déposé à l'automne 2022.

Cette année, l'intersyndicale des femmes a choisi le slogan: «L'Avenir est féministe» et cela m'a immédiatement fait penser à une phrase issue d'un texte didactique de Victor Hugo. «Toute idée, humaine ou divine, qui prend le passé pour racine, a pour feuillage l'avenir.»¹

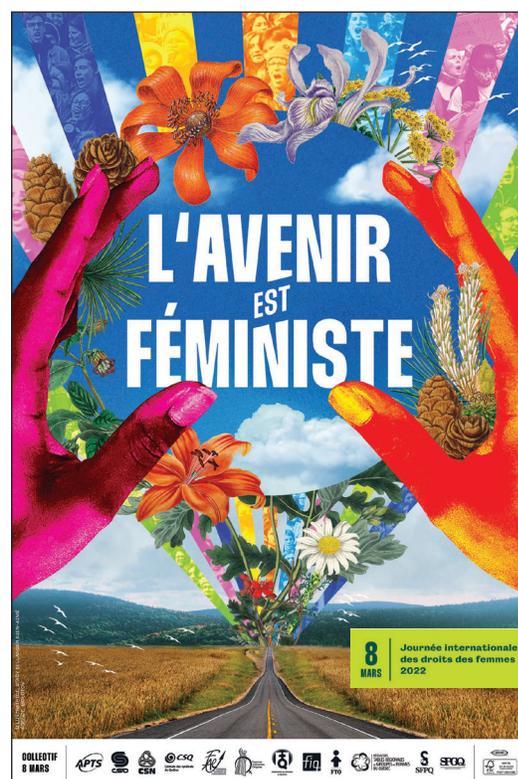
Le comité de la condition des femmes a décidé de vous lancer une invitation à la mobilisation en vous rappelant qu'ensemble nous sommes capables de grandes choses. C'est pourquoi, ce **TODO** vous présente des femmes inspirantes. Des battantes qui nous ont pavé la voie.

Faisons en sorte que l'histoire se répète. Allons au combat pour nos conditions de travail et d'exercice et continuons d'ajouter des victoires à la liste de nos gains.

Bonne lecture!

¹ HUGO, Victor. *Les rayons et les ombres*, Paris, Delloye, 1840, Œuvres complètes tome VII, 278 p. (p.24)

Visuel - Le Collectif 8 mars. Molotov communications. Illustration: Stacy Bellanger Bien-Aimé.





FEMME D'EXCEPTION

Native de Charlevoix à la fin du 19^e siècle, madame Laure Gaudreault est la première syndicaliste en éducation qui a réuni des femmes autour d'une même cause : améliorer leurs conditions de travail.

Militantisme

C'est d'abord en tant que collaboratrice au journal *Le Progrès du Saguenay* qu'elle s'intéresse aux inégalités sociales entre les institutrices rurales et celles en milieu urbain. Mme Gaudreault réunira des institutrices de sa région, puis, treize autres associations verront le jour. Inévitablement, l'unification étant nécessaire, elle fonde un regroupement : la Fédération catholique des institutrices rurales du Québec (FCIR)¹.

Collègues retraités

Indignée une fois de plus, elle se mobilise devant la pauvreté de ses collègues qui, une fois à la retraite de l'ensei-

gnement, ont peine à vivre décemment. Fondatrice de l'Association des retraités de l'Enseignement du Québec (AREQ), madame Gaudreault assure le maintien d'un revenu minimum à la retraite ainsi que son indexation².

Source d'inspiration

Encore de nos jours, les réalisations de Laure Gaudreault insufflent l'inspiration nécessaire à nos luttes actuelles : conciliation travail-famille, équité salariale, composition de la tâche et j'en passe³. Alors que nous demeurons engagées à défendre le bien commun qu'est l'éducation, puissions-nous continuer à mener nos batailles dignement à la venue des négos qui débute-
ront en 2023.

Vous pouvez aussi consulter le livre sur l'histoire de cette pionnière en ligne gratuitement.

<https://fondationlg.org/laure-gaudreault>

■ Danièle Ferland, centre Anjou



¹ Dumont, Micheline. 2008. «Gaudreault, Laure» Dans L'encyclopédie canadienne. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/gaudreault-laure>

² Dépliant AREQ-CSQ. 2020. https://sccus.com/wp-content/uploads/2021/02/Depliant-AREQ_2020.pdf

³ Le Devoir. <https://www.ledevoir.com/motcle/laure-gaudreault>

Mon nom est Personne, titre d'une comédie western sortie en 1973, mais également statut de toutes les femmes canadiennes avant le 18 octobre 1929. Il y a quand même des similitudes à faire. À cette époque de l'histoire des femmes, c'était un peu le «far west». En effet, ce jour-là, communément appelé la Journée de l'affaire «personne», le plus haut tribunal d'appel du Canada, après moult discussions et des heures de réflexion, rend sa décision. C'était révolutionnaire. Historique. Ces sommités en matière de justice ont tranché. Les femmes seront dorénavant incluses dans la définition du mot «personne».

On a envie d'applaudir, mais pas tout de suite. Ce ne sont pas toutes les femmes qui existent dorénavant au sens de la loi. Sont exclues les femmes autochtones et les femmes d'origine et de descendance asiatique.

On parle souvent de l'acquisition du droit de vote comme de l'événement marquant une avancée importante dans la participation des femmes à la vie politique. C'est vrai. Mais insuffisant pour mener la parade.

Dans la constitution canadienne, un individu était désigné par le pronom «il» alors que le mot «personne» était utilisé pour parler d'un groupe d'individus, comprendre plusieurs «il». Simple question de sémantique, me direz-vous. En fait, il s'agissait de l'argument massue qui permettait d'empêcher les femmes d'accéder à des postes clés au sein du gouvernement. Du coup, elles étaient reléguées au statut de... plantes vertes ?

Cinq femmes sont à l'origine de la contestation juridique qui a permis de corriger ce non-sens. De jeunes journalistes, activistes et militantes. Des suffragettes de la première heure. Emily Murphy, Nellie McClung, Louise McKinney, Irene Parlby et Henrietta Muir Edwards. Elles ont osé questionner. Le mot «personne» englobe-t-il les femmes dans l'article 24 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique ? Il aura fallu cinq semaines de délibération à la Cour suprême du Canada pour trancher. Désolé mesdames, la réponse est non. Oh combien les hommes de l'époque ont sous-estimé le pouvoir des plantes !

Mues par leur indignation, elles ont porté leur cause devant le Conseil privé de Londres. C'était évidemment bien avant le rapatriement de la constitution. Il s'agissait alors de la plus haute instance d'appel du Canada. Or, le 18 octobre 1929, Lord Sankey, grand chancelier de Grande-Bretagne, rend la décision. «L'exclusion des femmes de toute charge publique est un vestige d'une époque plus barbare. Aux personnes qui se demandent si le mot "personne" doit comprendre les femmes, la réponse est évidente, pourquoi pas ?». *Sir whaaaat!?* (dit avec un ton très «british»). Pourquoi pas ?! Mais bon. Il s'agit tout de même d'une avancée. Les femmes pour-



■ Sylvie Zielonka, SEPT

ront dorénavant occuper des postes stratégiques qui leur permettront de modifier la législation en leur faveur.

Petite et durant une bonne partie de ma vie, j'ai accepté que le masculin l'emporte sur le féminin. C'était enseigné de cette façon. Il ne fallait surtout pas alourdir les textes. J'ai même intégré l'idée. Simple question de sémantique, me direz-vous. Loin de là. J'ai des frissons quand je repense à cette règle de grammaire tacite. Le masculin l'emporte sur le féminin. Aujourd'hui, je m'objecte. Haut et fort. Il y a des conséquences psychologiques, sociales, politiques et légales à ne pas exister dans la langue écrite.

Encore aujourd'hui, les femmes subissent le poids des mots et de l'histoire. La faible présence des femmes dans les institutions publiques s'explique notamment par la socialisation des filles qui est différente. Sans compter le fait que les partis politiques recrutent et présentent moins de femmes candidates et le font trop souvent dans des comtés où la victoire est loin d'être assurée. Il est impératif d'agir sur tous les fronts si on souhaite améliorer nos conditions de vie et cela commence par la reconnaissance de soi et de sa valeur.



En 2000, une sculpture rendant hommage aux «célèbres cinq» a été présentée officiellement sur la Colline du Parlement. La mémoire de ces femmes est également commémorée sur le dernier billet de cinquante dollars canadiens.

Jean-Baptiste Meilleur, surintendant de l'instruction publique en 1854, décrivait comme ça l'institutrice afin de valoriser la profession: «*La propreté, le bon ordre, une douce discipline et un progrès signalé caractérisent les écoles tenues par les femmes, et on peut se procurer leurs services à des conditions plus faciles que celles des hommes.*» Si les propos du bon docteur Meilleur vous font sourire, il reste que l'enseignement est toujours un ghetto d'emplois féminins souvent et paradoxalement défendu et géré par des personnes de sexe masculin.

Ces militantes le font par conviction personnelle et peut-être pour écrire l'histoire des actions ou des luttes passées. Si nos leaders se heurtent à des écueils, celles qui choisissent de défendre le droit de leurs collègues enseignantes et enseignants doivent s'armer davantage. Toujours détremées de bienveillance à la sauce condescendance, les politiques des différents gouvernements tous partis confondus varloperent les mêmes arguments qu'ils nous servent en salade.

Voici un historique des présidentes du SEPÎ à qui je souhaite rendre hommage pour leur détermination et leur foi en nous, les enseignantes et les enseignants. C'est en 1998 que le SEPÎ est fondé. La première présidente de notre syndicat local était **Micheline Sicotte**. À ce moment, nous étions membres du Syndicat des enseignantes et enseignants de Le Royer (SELR). Celles et ceux qui ont eu la chance de la voir à l'œuvre se souviennent du petit bout de femme remarquable avec sa fougue, son énergie et sa force persuasive incroyable.

Micheline a enseigné au primaire de 1966 à 1968 et au secondaire jusqu'en 1970. Elle cumulait à la fois les fonctions de vice-présidente

à la CSQ et la présidence du Syndicat des enseignantes et enseignants de Le Royer. Au départ, elle n'était pas une mordue du syndicalisme, mais elle était toujours partante pour surmonter des difficultés, se dévouer et s'occuper des jeunes.

Ce qui la caractérise est l'information et l'éducation syndicale qu'elle a laissées à toute une génération d'enseignantes et d'enseignants qui sont, pour la majorité d'entre elles et eux retraitées, retraités. Les vétérans qui ont eu la chance d'assister à la séance des commissaires où elle est montée debout sur une table, avec quelques centaines d'enseignantes et d'enseignants pour exprimer leur désaccord face à la commission scolaire s'en souviennent: pas d'instrument bruyant, des cris de rassemblements bien scandés, des cœurs vaillants qui battaient à l'unisson pour obtenir gain de cause.

Lorsque ma mémoire repasse le film de cette soirée de mai, je suis nostalgique. Si une telle chose arrivait en 2022, Micheline serait probablement incarcérée, elle aurait besoin d'un porte-voix à cause de son masque. Elle serait criblée de critiques pour son audace et peut-être que nous serions plus craintifs de déranger l'ordre.

Micheline Bouchard a succédé à Micheline Sicotte à la présidence du SEPÎ. Micheline Bouchard a enseigné l'anglais au primaire à la commission scolaire Jérôme-Le Royer. Nous avons à ce moment, des écoles primaires bilingues. Lorsque le SELR était membre de la CEQ, ensuite le SEPÎ affilié à la FAE, il a toujours été reconnu pour être une organisation dynamique, progressiste et très engagée au comité de la condition féminine.

Micheline Bouchard (SELR) a été présidente du comité de la condition féminine à la CEQ en plus de cumuler la fonction de présidente de son syndicat local. On peut affirmer que les Michelines ont été des géantes pour nous. On dit de Micheline Bouchard qu'elle était soucieuse du sort des enseignantes et des enseignants. Pendant son mandat, elle organisait des conférences avec des ressources féminines issues de toutes formes d'emploi pour des causeries et échanges une fois par mois. Elle était consciente qu'il y avait du pain sur la planche pour faire avancer le droit des femmes.

Elle fut une pionnière et très critiquée par des collègues pour avoir parlé d'échelles salariales et d'équité. Les

[SUITE À LA PAGE 5]

[SUITE DE LA PAGE 4]

femmes ne devaient pas parler d'argent, pas plus qu'elles ne devaient exhiber leur maternité. L'allaitement (en cachette s'il vous plaît), des congés de maternité, pourquoi? Il a fallu convaincre un entourage récalcitrant qui repoussait le principe. Le SEPÎ a souvent compté beaucoup de femmes au CA et moins d'hommes.

Marie Marsolais a été la véritable première présidente du SEPÎ pour un mandat. Ce qui la caractérise est son implication en coopération internationale pour Haïti. Pendant son mandat, les enseignantes et enseignants ont été sensibilisés à la communauté haïtienne par une vaste campagne de solidarité, *Sak lekol pou Ayiti*, qui consistait en une cueillette de nos vieux manuels scolaires afin de les faire parvenir à des écoles en développement. Un petit jumelage avec des élèves du primaire a aussi été tenté. Marie a aussi été conseillère à la CSQ en interculturel lorsqu'elle a mis en place la campagne *Sak lekol ayiti*.

Marie Marsolais a fait partie des comités de travail lorsque que les commissions scolaires sont devenues laïques et linguistiques. Ce fut toute une longue série d'allers-retours entre les pouvoirs canadiens (droits des citoyens) et ceux du Québec (éducation).

Le SEPÎ a longtemps bénéficié des conseils avisés d'une avocate qui a enseigné et qui a décidé de se réorienter. Elle avait goûté aux conditions d'exercice. Je me permets de croire qu'elle a largement contribué au progrès de notre syndicat local et à soutenir nos actions féministes. En plus de la sensibilisation, il faut que les actions posées soient étayées par la loi.

Beaucoup d'entre nous ont connu **Thérèse Prinos** bien avant d'être présidente, une année seulement. Ses intérim, remplacements à la présidence ou à tout autre poste du CA allongent indirectement son mandat! La madame *dou poublic* comme l'interpellait monsieur Arciresi¹, arrivait armée d'une valise, d'un coffre à crayons, de sa convention annotée, enjolivée de post it. Le travail acharné, le souci du détail et une dangereuse mémoire ont fait sa renommée.

Ses plus grandes réalisations, selon elle, sont sa participation à la désaffiliation de la CSQ et la première négociation avec la FAE. Pendant les années où Thérèse a fait partie du CA, elle a soutenu les enseignantes et enseignants aux prises avec des politiques intégratives sauvages. Les structures scolaires ont été désireuses d'aider les élèves en difficulté, sensibles à leur détresse, mais elles ont aussi concouru

à alourdir la tâche des enseignantes et enseignants réguliers et à complexifier celle des orthopédagogues.

Née au Caire, elle a étudié en Suisse et terminé un cours classique. Elle n'était pas enseignante à son arrivée au Canada en 1966. Elle non plus n'était pas plus syndicaliste que ça au départ. Elle a enseigné au secondaire l'anglais (Plessisville), l'histoire et la géographie (Chateauguay), enseigné et dirigé l'École primaire privée Cours Châteaubriand 5 ans et enseigné à l'Académie Michelle Provost 10 ans. C'est en 2000 qu'elle arrive à la Pointe-de-l'Île au primaire.

Levée tôt, toujours là au bon moment avec le bon argument, elle a été appréciée tant des enseignants que des représentants de la commission scolaire. Ce n'est pas toujours dans la confrontation sans issue que les ponts s'établissent, c'est bien plus dans la régularité des échanges et des relations avec les personnes.

Merci les Michelines, Marie et Thérèse pour votre audace, votre indépendance et votre détermination,

...VOUS ÊTES DES NINJAS!

■ Brigitte Bienvenue, école Sainte-Gertrude



¹ N.D.L.R.: Vincenzo Arciresi a été le président de la Commission scolaire Jérôme-Le Royer/ de la Pointe-de-l'Île pendant 27 ans.

GAINS FÉMINISTES EN ÉDUCATION

Le féminisme et le syndicalisme enseignant au 20^e et 21^e siècle

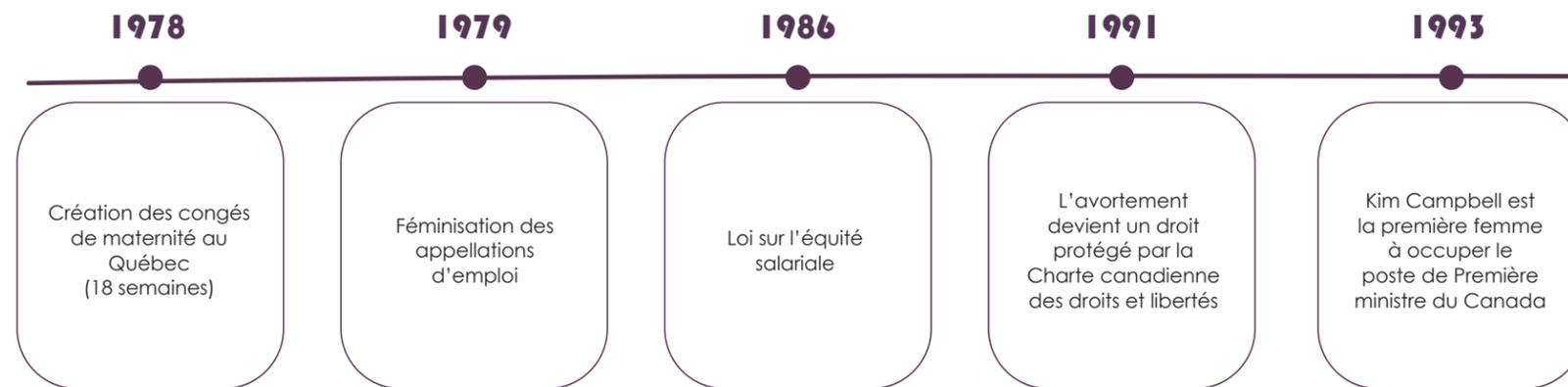
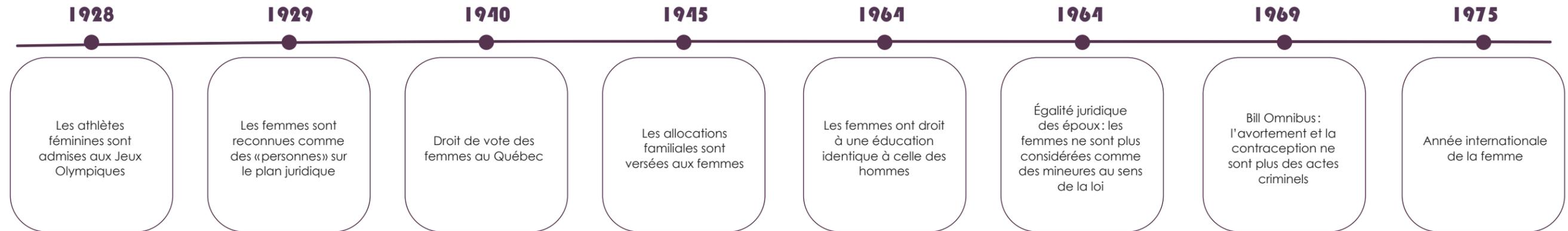
Malgré sa richesse, l'histoire du féminisme au Québec est trop souvent méconnue, mal enseignée, voire pas du tout évoquée lors des cours d'histoire. Au cours de ma recherche, j'ai trouvé une foule de faits marquants connus et d'autres surprenants. J'ai retenu certains événements mais sachez qu'il y en a beaucoup plus, et ce, dans toutes les sphères: sciences, politique, arts, sports, affaires, éducation... Cette recherche m'a permis de me rendre compte que nous, les femmes, les enseignantes et les enseignants avons un grand pouvoir de changement entre les mains. Je vous invite à poursuivre votre recherche à travers les divers liens en référence.

« Un enfant, une enseignante, un livre, un crayon peuvent changer le monde. L'éducation en premier! »

Malala Yousafzai, prix Nobel de la paix 2014



■ Martine Mongeau, école Simone-Desjardins

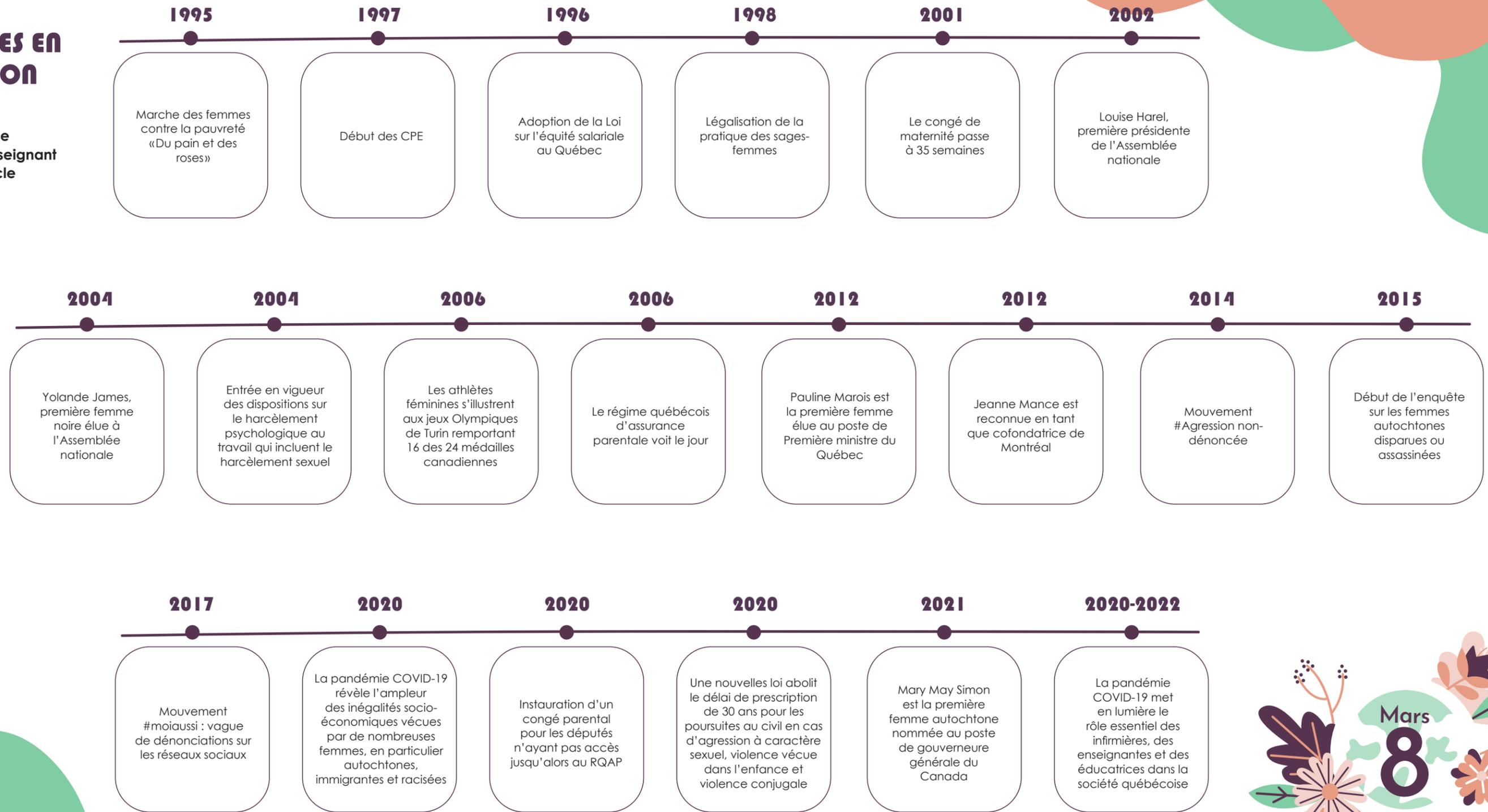


[SUITE À LA PAGE 8]



GAINS FÉMINISTES EN ÉDUCATION (SUITE)

Le féminisme et le syndicalisme enseignant au 20^e et 21^e siècle

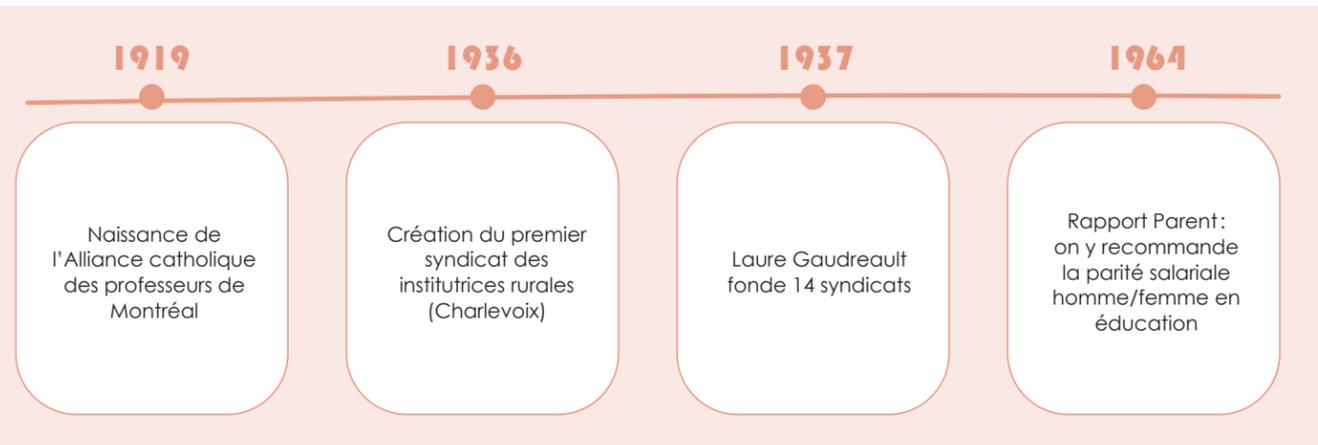


Sources:

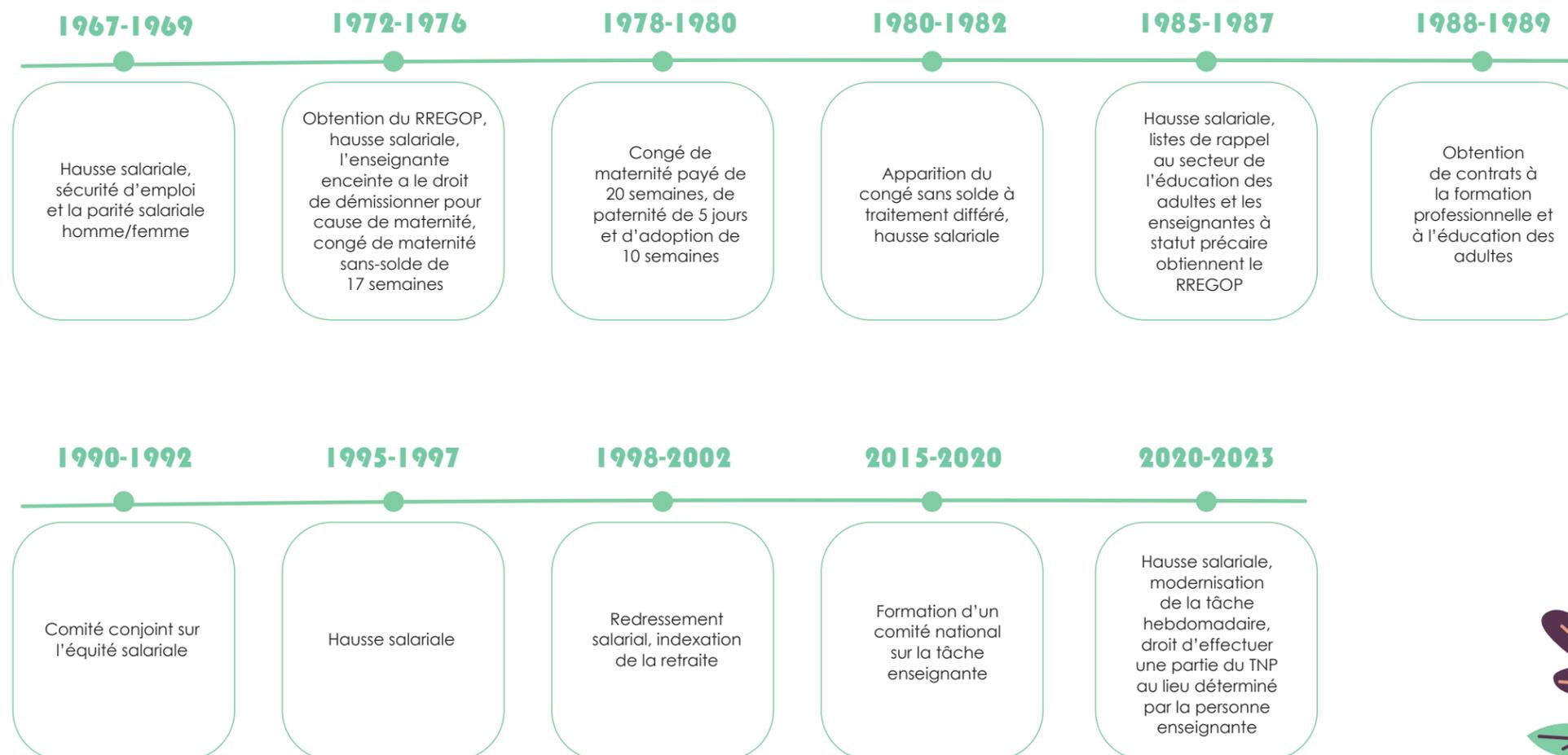
- <https://www.alloprof.qc.ca/fr/eleves/bv/histoire/le-mouvement-feministe-acteurs-moyens-et-revend-h1478>
- <https://gazettedesfemmes.ca/13421/20-moments-marquants-de-lhistoire-du-feminisme>
- <https://histoiredesfemmes.quebec/lignedutemps.html#1157>



LIGNE DU TEMPS SYNDICALE EN ÉDUCATION DU XX^E ET DU XXI^E SIÈCLE



GAINS OBTENUS LORS DES NÉGOCIATIONS DES CONVENTIONS COLLECTIVES



Sources:

https://www.alliancedesprofs.qc.ca/fileadmin/user_upload/APPM/Services/Colloque_2019/Syndicalisme_enseignant.pdf

http://www.seel.qc.ca/fileadmin/user_upload/syndicats/z45/N%C3%A9gociations/resultat_ronde_de_n%C3%A9gociation_1967-2005.pdf



Je suis une femme ben ordinaire¹... Je fais mon petit bout de chemin sans vraiment réfléchir à ma condition... de femme. Il faut dire que je suis une personne qui est née du bon bord de l'Amérique du Nord¹ pendant que l'idéologie progressiste et le mouvement féministe poursuivaient leur ascension. On peut dire, depuis le Mouvement de libération des femmes du Québec des années 1970, que le féminisme s'est transformé, s'est précisé et s'est même divisé en plusieurs mouvements. On rejette les stéréotypes, revendique l'indépendance économique et l'égalité homme-femme. Cela se traduit en réformes, celles des garderies, du congé de maternité, de l'équité salariale et de la parité en politique par exemple. Mais de toutes les réformes, celle qui a le plus contribué à l'essor des femmes au Québec, c'est bien l'arrivée des garderies à 5\$... Résultat: l'autonomie financière de madame, le nerf de la guerre quoi!

Certaines actions comme l'idée de mettre des quotas afin que l'on attribue des postes strictement aux femmes étaient jugées exagérées. Ne devait-on pas prendre le ou la meilleur.e? Je trouvais qu'une compagnie, qu'un organisme ou qu'un cabinet devait prendre la personne la plus qualifiée sans égard au sexe. J'étais un peu naïve. J'ai vite compris que s'il n'y avait pas cette politique dans certains milieux, encore moins de femmes y travailleraient privilégiant le boys club de certains corps d'emploi. Comme l'a soulevé Radio-Canada, c'est grâce au travail d'organismes comme l'Union des municipalités du Québec (UMQ) que l'on doit la montée des femmes en politique municipale. L'UMQ a fait campagne pour donner une plus grande place aux femmes lors des dernières élections municipales (2021). On peut donc dire qu'en politique municipale, fédérale et provinciale, on s'approche de la parité. Des femmes sont cheffes de partis politiques ou ministres occupant des postes clés au sein de ministères importants. Nous n'avons qu'à penser à Pauline Marois, première femme première ministre du Québec, Françoise David, Dominique Anglade, Geneviève Guilbault et j'en passe.

Aussi, grâce aux médias, tout le monde connaît Michèle Audette, politicienne et sénatrice, qui est une des voix des femmes autochtones. Une autre grande militante pour le droit des femmes autochtones est Viviane Michel, présidente de Femmes autochtones du Québec (FAQ), qui lutte contre les injustices envers les personnes autoch-

tones. En consultant le site de Radio-Canada, j'ai appris que la première femme noire à avoir été élue au Québec était Kettly Beauregard, en 1994, en tant que conseillère municipale de la Ville de Montréal. Depuis Dominique Anglade, de plus en plus de Noires s'impliquent dans la vie politique canadienne, provinciale et municipale.

Aujourd'hui, nous remarquons que le mouvement féministe s'est transformé en plusieurs mouvements. Des coalitions prônent un meilleur système de justice pour les violences faites aux femmes, d'autres défendent les femmes autochtones, les femmes racisées et/ou les femmes LGBTQ2S+. On veut aussi une meilleure représentation de sa culture dans toutes les sphères autant politique, artistique que professionnelle.

Bref, je suis une femme ben ordinaire, mais je me rends compte que même si aujourd'hui, on fait partie d'une société riche, occidentale et progressiste, conserver nos acquis peut être un vrai défi avec certaines idéologies conservatrices religieuses de droite qui planent au-dessus de nos têtes. Donc, le féministe est loin d'être ringard, dépassé. On doit rester vigilantes et remercier ces femmes qui prônent l'égalité en revendiquant sur la place publique nos droits.

■ Nathalie L'Heureux, sec. d'Anjou



¹ Merci à Robert Charlebois et à Luc de Larochelière, pour les idées!